

Extrait du FAKIR | Presse alternative | Edition électronique

<http://www.fakirpresse.info/L-ozone- revient-Bonne-nouvelle-ou-828.html>

L'ozone revient : Bonne nouvelle ou bonne affaire ?

- Articles -



Date de mise en ligne : vendredi 27 février 2015

Copyright © FAKIR | Presse alternative | Edition électronique - Tous droits

réservés

« Bonne nouvelle, la couche d'ozone est en voie de guérison. » Et tout ça, grâce à quoi ? « Grâce à la bonne volonté humaine. » Les industriels ont donné la main aux citoyens, et youkaïdi youkaïda ! les multinationales se sont converties à l'écologie...
Réalité, ou légende ?

« On commence avec le fait scientifique du jour. Une bonne nouvelle, ça fait du bien par les temps qui courent : la couche d'ozone va mieux ! » Le 11 septembre, la Tête au Carré sur France Inter nous fait part de cette heureuse info : « Elle est sur la voie de la guérison, attendue pour 2050 selon les trois cents scientifiques qui publient aujourd'hui son dernier bulletin de santé. C'est donc une bonne nouvelle que délivre l'Organisation mondiale de la météorologie, et l'ONU. A l'arrivée, donc, ce sont deux millions de cancers de la peau qui auront été évités. »

À quoi doit-on cette amélioration ? « Eh bien à la bonne volonté humaine, en fait ! Elle s'est traduite en 1987 par la signature du protocole de Montréal. Ça veut dire que quand on veut faire quelque chose, quand on agit, ça peut avoir des conséquences, à grande échelle. »

On s'est donné la main, youkaïdi youkaïda, et tout est allé mieux ! D'ailleurs, l'ONU décerne des Ozone Awards, en vrac, aux « experts réfléchis des gouvernements, des universités, des industriels et de la société civile », remercie un « groupe de champions mondiaux » qui « se sont engagés à promouvoir, à développer et à mettre en oeuvre des technologies pour l'environnement avec le zèle d'un missionnaire », loue les multinationales qui se sont impliqués « dès les premières négociations », vante leurs lobbies qui ont épousé « les préoccupations mondiales croissantes de l'impact des HFC sur le changement climatique », etc.

Quel monde merveilleux, quand les industriels oublient ainsi leurs profits, et ne songent qu'à la sauvegarde de l'humanité !

Repères

Les trois générations

Les CFC. Chlorofluorocarbures, développés depuis le XIXème, brevetés comme réfrigérants depuis 1920. Interdits par le protocole de Montréal (1987) à partir de 2000.

Les HCFC. Hydrochlorofluorocarbures, remplacent les CFC. Puissants gaz à effet de serre, le protocole de Copenhague (1992) appelle à leur interdiction d'ici 2030.

Les HFC. Hydrofluorocarbures, se substituent aux molécules précédentes, mais sont inscrits par le protocole de Kyoto comme l'un des six principaux gaz à effet de serre.

Les protocoles.

En mars 1985 est signée « la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone ». Mais il ne s'agit que d'un accord cadre, sans objectif contraignant.

La même année, est découvert le « trou » : une diminution importante, près de 50 %, de la concentration d'ozone au-dessus de l'Antarctique. En septembre 1987, le « protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone » est signé par vingt-quatre pays. Ce texte vise essentiellement les CFC.

Il est ensuite régulièrement amendé : à Londres en 1990 (sur le tétrachlorométhane), à Copenhague en 1992 (sur les HBFC et les HCFC), à Montréal de nouveau (1997), à Pékin (1999). 196 états en sont aujourd'hui signataires, ce qui en fait le premier accord environnemental universel.

La guerre de l'ozone

L'histoire, malheureusement, est plus sombre que cette légende.

En 1974, Sherwood Rowland et Mario Molina, deux chercheurs de l'université de Californie, publient dans la revue Nature une étude sur la couche d'ozone : « *Il apparaît que la destruction par la chlorure de l'ozone pourrait être au moins comparable à la destruction naturelle de l'ozone. Et pourrait bien en devenir la principale cause. Cela pourrait, en résumé, prendre le pas sur la nature.* »

Quelques pages dans une revue semi-confidentielle, c'est quoi ?

Sauf que cette conclusion ne reste pas confinée au petit monde académique, scientifique, voire aux écolos. Elle met en cause toute une industrie, celle des CFC - pour chlorofluorocarbure - présents dans les aérosols, insecticides, déodorants, médicaments. Soit 2,9 milliards de « pschiiiiit » vendus aux USA, juste en cette année 1974, pour huit milliards de chiffre d'affaires. Un million d'emplois. Un marché multiplié par six en vingt ans. ... Et donc, comment réagit le leader du secteur, DuPont de Nemours, à cette annonce ? Vous avez bien raison, pour sauver la planète, on renonce à cette production - et à nos bénéfices ?

Pas exactement.

- « *L'atmosphère était bien trop complexe pour que les théories simplistes sur la destruction de l'ozone puissent être correctes.* » (1975)
- « *La destruction de l'ozone est une totale science fiction, une bêtise et un absurde non-sens.* » (1975)
- « *Jusqu'à ce que les premiers résultats des recherches soient prêts, le seul fait valable est qu'on ne peut pas classer comme preuve que le fluorocarbure soit un destructeur d'ozone.* » (1975)
- « *Aucun appauvrissement de l'ozone n'a jamais été détecté. Toutes les mesures de l'appauvrissement de l'ozone sont, jusqu'à ce jour, basées sur des séries de projections incertaines.* » (1979)

Et jusqu'après le protocole de Montréal, l'entreprise continuera de nier :

- « *Pour le moment, les études scientifiques ne pointent pas le besoin d'une réduction dramatique des émissions de CFC.* » (1988)
- « *Si la production de CFC devait être arrêtée de façon abrupte, les consommateurs seraient mis en danger.* » (1990)

Ozone War : c'est le titre d'un livre rédigé par une journaliste américaine, Lydia Dotto. La Guerre de l'ozone, tant les sociétés chimiques mènent une bataille de la propagande, une lutte contre la vérité.

Régulation à grande vitesse

Cette guerre, elles la perdent.

Malgré leurs armes de mensonges massifs, les entreprises vont de défaites en défaites.

D'abord, un consensus scientifique apparaît : dès 1974, le National Center for Atmospheric Research confirme la thèse de Rowland et Molina, tandis qu'Harvard prévoit un million de cancers de la peau par an. En 1975, la World Meteorological Organization prédit une hausse de 40 % des radiations des UV. En 1979, c'est la U.S. National Academy of Sciences qui diagnostique une destruction de la couche d'ozone à hauteur de 16,5%. Et derrière, le gouvernement paraît déterminé à agir. En 1977, soit trois années seulement après le premier rapport, la puissante Food and Drug Administration tranche : « *Les polluants au fluorocarbure, principalement utilisés dans les produits cosmétiques, sont en train de détruire la couche d'ozone. Sans remède, les conséquences pourraient être profondes. C'est un simple cas de profits négligeables contre la possibilité d'un risque catastrophique pour les citoyens comme pour la société. Notre plan d'action semble tout à fait clair.* »

L'Environment Protection Agency (EPA), de son côté, prépare des « *régulations contrôlant l'émission des systèmes de refroidissement d'ici juin 1978* », pour aller vers une interdiction en 1980...

Des règlements inutiles

Que font alors les industriels ? Conformément à la fable, applaudissent-ils cette énergie réglementaire, s'y plient-ils volontiers ?

En 1980, l'industrie regroupe 500 producteurs de CFC du monde entier et fonde l'« Alliance for Responsible CFC Policy ». Eux vont s'autoréguler, c'est promis, continuer à émettre des CFC, mais de façon « responsable ». Son rôle est plus crûment affiché par son président : « *Surveiller les tentatives de régulations de l'EPA comme un chien poursuit une odeur* », « *empêcher l'EPA de mettre en oeuvre ses propositions de régulations jusqu'à ce que des preuves scientifiques solides permettent de conclure que la couche d'ozone est vraiment en voie d'épuisement et à un niveau susceptible d'affecter la santé humaine* ». Tout l'inverse du principe de précaution : assurer les profits jusqu'au bord de la catastrophe...

En maintenant le doute, au moins gagne-t-on du temps. Une heureuse surprise peut advenir, comme l'élection de Ronald Reagan, par exemple, qui tombe à point : « *L'aide pourrait peut-être venir de l'administration* », espère le lobby, « *le président Reagan a publié un décret pour protéger l'industrie contre les règlements inutiles et inflationnistes* ». Les chimistes bénéficient désormais, au sommet de l'Etat, d'une oreille attentive : « *L'annonce de l'EPA de geler la production américaine des CFC nuirait à l'économie américaine sans apporter aucun bénéfice environnemental* », plaide Charles Masten, directeur de la production chez DuPont. « *Nous insisterons également pour qu'une analyse prudente de toutes les alternatives raisonnables soit faite et que les autorisations nécessaires de la Maison-Blanche soient obtenues* ».

Vive les alternatives !

Car DuPont et ses confrères-concurrents ont deux fers au feu.

Dénier, toujours, pour jouer la montre.

Mais promouvoir leurs « alternatives », aussi.

Qu'annoncent dès lors les industriels américains, français, anglais ? « *Pour tester des alternatives aux CFC, leurs caractéristiques environnementales, sanitaires et leur sécurité, dix-sept des plus grandes compagnies mondiales se sont réunies pour former l'Alternative fluorocarbons environmental acceptability study (AFEAS) et le Programme for alternative fluorocarbon toxicity testing (PAFT).* » « Alternatives » partout... Ils assimilent la langue de leurs adversaires écolos : les multinationales promettent des « *recherches sur les potentiels effets des alternatives au CFC sur l'environnement et sur la santé humaine* », garantissent un « *engagement total pour assurer la rapide disponibilité d'alternatives sûres* ». Jusqu'à publier, en 1988, une étude conjointe avec la branche environnement de l'ONU : « *Les résultats indiquent que toutes les alternatives sont significativement plus acceptables pour l'environnement que le CFC.* »

Pourquoi cette communication préventive ?

Parce que, au fond, la fin des CFC peut devenir une aubaine : c'est un immense marché qui se rouvre, à renouveler. « *La perte en volume sera largement compensée par la hausse des prix due à l'introduction des produits de substitution* » (Atochem, ancêtre d'Arkema, le leader de la chimie française). « *Quand vous en avez pour 3 milliards de dollars de CFC vendus dans le monde et 70 % en passe de disparaître de notre existence, il y a un marché potentiel énorme* » (DuPont de Nemours). Et même l'EPA, l'Agence de Protection de l'Environnement, estime les profits liés aux « alternatives » entre 1,8 et 7,2 milliards de dollars.

Rebelote

Mais il ne faudrait pas gâcher un tel marché, que les premières « alternatives » aux CFC soient retoquées, qu'on leur réclame d'investir des milliards et des milliards dans la recherche. C'est que le produit de substitution, le HCFC - hydrochlorofluorocarbure - n'est pas parfait. Et il est presque aussitôt contesté : « *À court terme, les HCFC sont bien plus dangereux pour la couche d'ozone que ce que l'industrie dit*, note ainsi l'IEER - Institute for Energy and Environmental Research. *Par exemple, l'HCFC-22 est trois à cinq fois plus destructeur dans les 10 à 20 premières années que ce qu'indique DuPont.* » Dans son deuxième rapport d'évaluation, publié en 1995, le GIEC - le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - pointe les HCFC, et même les HFC, la troisième génération, comme des gaz à effet de serre...

La réponse de DuPont and Co ?

« *Une régulation ou une tentative de régulation des HCFC et des HFC retarderait ou réduirait les investissements et la transition vers moins de CFC* », « *Nous ne connaissons aucun substitut viable au HCFC* », etc. etc. Rebelote !

Histoire lisse

On ne va pas bouder.

Que le trou dans la couche d'ozone se referme, c'est en effet une « bonne nouvelle ».

Et c'est bel et bien dû à « la bonne volonté humaine », au protocole de Montréal, pas seulement signé mais appliqué.

Mais cette issue ne fut aucunement le fruit d'un fraternel consensus, plutôt d'une lutte, face à des industriels luttant pied à pied, communiquant, déniaient, mentant, retardant la régulation de dix années, avec cent mille cancers de la peau par an, ne consentant à signer qu'une fois les molécules de remplacement au point, un nouveau marché s'ouvrant à eux, et prêts de nouveau à lutter pied à pied, communiquer, dénier, mentir...

Et il faudrait que soient effacées les traces de leurs tromperies, criminelles, prêts qu'ils étaient à mettre en péril

L'ozone revient : Bonne nouvelle ou bonne affaire ?

l'humanité. Il faudrait qu'on les félicite, perdant la mémoire de leurs falsifications. Il faudrait qu'on leur laisse écrire une histoire lisse.

On a juste eu la chance, dans cette bonne affaire, qu'écologie rime finalement pour eux avec profits.

Sylvain Laporte